

Discours sur l'énergie hydroélectrique

*Marie Roué**

* MNHN, Laboratoire d'Ethnobiologie
43, rue Cuvier
75005 Paris, France

Il en va de l'énergie comme de beaucoup d'autres éléments de notre mode de vie : on n'y pense pas tant qu'ils ne posent pas problème. Mais quand du problème on va jusqu'au conflit ouvert, ce qui est le cas pour les grands barrages hydroélectriques à propos desquels développeurs, ingénieurs, politiciens et populations locales et écologistes soutiennent des positions radicalement opposées, chaque groupe avance, pour défendre sa position, des éléments qui sont au cœur même de sa représentation du monde. L'intérêt de ces discours sur l'énergie hydroélectrique ou le fleuve dépasse donc largement les événements qui les provoquent, et nous introduisent à la relation de ceux qui les produisent à la nature, à leur cosmologie.

Nous parlerons ici de l'énergie hydroélectrique dans le cadre des grands barrages, en prenant l'exemple du complexe de la Baie James, au nord du Québec arctique et subarctique. Mes données proviennent tout d'abord d'un travail de terrain à partir du début des années 90 dans les villages des Indiens cris de Chisasibi et Grande Baleine dans le cadre de l'évaluation environnementale et sociale de ces barrages. Douglas Nakashima et moi-même étions responsables de l'enquête auprès des communautés cris de Chisasibi et de Grande Baleine. Il est également basé sur l'analyse de la littérature, en particulier des déclarations des responsables politiques qui se sont exprimés à ce sujet.

Nous chercherons ici à comprendre ce que les grands barrages et la production de l'énergie signifie pour les acteurs sociaux qui la promeuvent, en particulier pour leurs principaux commanditaires, les décideurs politiques. Fidèles à la méthode anthropologique, en partant d'une étude de cas, nous utiliserons la comparaison avec d'autres grands barrages pour mettre en valeur les topoi et la rhétorique communs à la maîtrise des grands fleuves au service de l'homme pour la production d'électricité.

Grands barrages et développement durable

Les grands barrages ont été extrêmement critiqués, leurs effets sur l'environnement et sur les populations étant en relation à leur démesure. Pour

faire le point sur ces controverses la Commission internationale des grands barrages (CIGB), formée d'experts indépendants, s'est réunie sous l'instigation du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), avec le soutien de la Banque Mondiale et de l'UICN (Union mondiale pour la Nature) et a produit un rapport exhaustif en 2000. Elle définit un « grand barrage » comme ayant « une hauteur de 15 mètres ou plus à partir de la fondation ou ayant une hauteur de 5 à 15 mètres et ayant un réservoir d'un volume supérieur à 3 millions de m³ ». Sur la base de cette définition, il existe plus de 45 000 grands barrages dans le monde. Outre les impacts de ces ouvrages sur l'environnement, les rendements des énormes investissements sont de plus en plus remis en cause. La Commission, sur un ton très mesuré, constate que le prix à payer, tant sur le plan social qu'environnemental, est souvent inacceptable : *« Après plus de deux ans d'étude intense, de dialogue avec les partisans et les adversaires des grands barrages, et de réflexion, la Commission estime que : les barrages ont largement contribué au développement humain. dans de trop nombreux cas, le prix payé par les personnes déplacées, les communautés en aval, les contribuables et le milieu naturel pour s'assurer de ces bénéfices a été inacceptable et souvent inutile, particulièrement du point de vue social et environnemental. »* (Rapport de la Commission mondiale des barrages, 2000)

Dans des pays comme l'Inde (barrage du Narmada) ou la Chine (Trois Gorges) des millions de personnes ont été déplacées par des barrages qui ont submergé leur lieu de vie. 40 à 80 millions de personnes ont été déplacées à travers le monde (op. cit.).

Non seulement les grands barrages fragmentent et transforment radicalement rivières et fleuves, mais surtout certains impacts environnementaux sont irrémédiables. Contrairement à la vulgate des commanditaires de grands projets qui considèrent que tout effet négatif peut être contrecarré par des travaux de correction, le rapport affirme qu'il n'est pas possible d'atténuer bon nombre des effets de la création de réservoirs sur les écosystèmes et la biodiversité terrestres, et que les efforts faits pour « sauver » les espèces sauvages n'ont souvent pas été concluants sur le long terme.

Une controverse environnementale : le cas de la Baie James

Le complexe La Grande, qui se situe dans le subarctique canadien, n'échappe pas à la controverse. Tandis que son maître d'oeuvre Hydro Québec le présente comme un exemple de développement durable, les environnementalistes et les populations autochtones l'ont souvent décrit comme une catastrophe environnementale et sociale.

Les concepteurs des barrages les présentent encore aujourd'hui comme une solution idéale pour réduire les émissions de CO₂ et afficher un bon résultat par rapport aux objectifs de Kyoto sur l'émission de gaz à effet de serre :

« Dans une perspective globale, les ventes nettes d'hydro-électricité à l'extérieur du Québec pour l'année 2000 ont permis de réduire les émissions de GES de 18 Mt, soit l'équivalent des émissions annuelles de 5 millions d'automobiles » (Hydro Québec 2003)

Tout comme l'énergie nucléaire en France, l'hydroélectricité se présente comme la panacée face à la crise énergétique :

« L'hydroélectricité constitue une ressource renouvelable et non polluante ayant généralement des impacts limités sur l'environnement. Sa production ne génère ni rejet, ni déchet, contrairement à l'énergie thermique qui contribue aux pluies acides et aux changements climatiques, ou à l'énergie nucléaire qui soulève le problème des déchets radioactifs. L'hydroélectricité est un atout majeur pour un développement durable au Québec. » (Hydro-Québec, *l'Environnement*)

Nous ne ferons ici qu'évoquer les critiques des détracteurs du projet La Grande qui ont mobilisé en leur temps de nombreux environnementalistes, dont Greenpeace et l'Audubon Society (pour une analyse détaillée cf. Roué, Nakashima, 1994).

L'artificialisation du milieu (les eaux sont par exemple relâchées en hiver pour produire de l'électricité et au contraire conservées aux saisons où le débit naturel est important) a entre autres conséquences le changement radical du régime des glaces qui rendent ces milieux dangereux pour les hommes et les animaux pendant la période hivernale. Mais le problème majeur de ces immenses complexes, qui multiplient les centrales sur un même réseau fluvial, sont les réservoirs. Inondant de grandes étendues terrestres, ils font disparaître des milieux terrestres productifs et riches en biodiversité, tout en diminuant fortement la biodiversité des milieux aquatiques. Dans la région de la Baie James, la contamination des réservoirs et des rivières par le mercure a été de surcroît un impact environnemental majeur. Le mercure présent à l'état naturel dans les roches et les sols est transformé à la suite de l'inondation de la forêt boréale qui provoque une décomposition intense de matière organique, en mercure méthylique directement assimilable par l'ensemble de la chaîne alimentaire, en particulier les poissons et les hommes.

Face à de telles controverses sur les impacts des grands barrages, il nous semble indispensable d'analyser le discours de ceux qui les prônent. Quels sont leurs arguments et leurs représentations du monde et de leur action ?

La fondation d'une nation

Au Québec les premiers barrages ont été le fait des puissances coloniales. Pourtant lors de la montée en puissance des indépendantistes du parti québécois, le PQ, l'hydroélectricité est apparue comme le fondement de l'autonomie et de la capacité d'une nation à tirer parti elle-même de ses propres ressources.

Dès 1898 la compagnie Shawinigan Water and Power est créée pour ériger de grands barrages en Haute Mauricie en 1918, au nord de Mont-Laurier non loin de Montréal, en 1929. En 1940 il y a déjà au Québec plus de cent centrales en opération, qui sont la propriété de compagnies privées anglo-saxonnes, souvent même américaines, qui exploitent les ressources naturelles du Québec et en font grand profit. En 1944 pour la première fois le premier ministre du Québec Godbout nationalise plusieurs compagnies d'hydro-électricité, dénonçant à l'Assemblée législative un monopole contrôlé par des bandits. Il crée alors Hydro-Québec, à qui il confie les compagnies nationalisées (McCutcheon, 1991). Son but est de vendre l'électricité au secteur public à un prix abordable, ce qui n'était pas le cas dans la pure logique de profit mise en place auparavant, mais aussi d'amener l'électricité dans les campagnes où les compagnies privées ne se donnaient pas la peine de se rendre.

Presque vingt ans plus tard l'histoire se répète, mais cette fois en énonçant clairement un lien fort entre recherche d'autonomie du Québec et « étatisation » des barrages. « Maîtres chez nous » est le slogan de la campagne de 1962, qui permet à Lesage et son ministre Lévesque de gagner les élections, et de nationaliser. Dans l'imaginaire québécois, la volonté de fonder une nation québécoise indépendante de l'état canadien et celle de la baser sur les richesses hydroélectriques vont de pair. On associe souvent cet acte fondateur au seul René Lévesque, qui a fondé le parti québécois souverainiste en 1968. C'est pourtant en tant que membre de l'équipe du libéral Jean Lesage et de ministre des Richesses naturelles de 1961 à 1966 que Lévesque s'attaqua au monopole anglo-saxon de l'énergie. Au Québec la décolonisation du secteur hydro-électrique, dans la perspective de fonder l'indépendance économique et politique, fut un des objectifs majeurs de la révolution tranquille des années 60. Toute prouesse technique dans le domaine de l'ingénierie hydroélectrique remplissait alors une fonction symbolique de fierté nationale. Quand à 700 km de Montréal, à la Manicouagan, le premier ministre Jean Lesage, accompagné de René Lévesque, inaugure en 1965 une ligne de 735 000 volts, la plus puissante ligne de haute tension du monde, une chanson exalte cette prouesse, lui donnant le rang d'un mythe de fondation. Deux ans plus tard l'exposition internationale qui se tenait à Montréal montrait avec fierté sur grand écran l'armée de travailleurs qui construisaient le barrage de la Manicouagan. L'électricité était alors perçue comme le signe de la modernité, de la puissance d'une nation, et de la capacité de ses ingénieurs à maîtriser les forces de la nature. Le Québec comme l'Occident en général, empreint des valeurs judéo-chrétiennes illustre par le « harnachement » des rivières, leur mise au travail, une image de l'homme « maître et possesseur de la nature ».

Dans les années 70 le développement hydroélectrique devient à nouveau un enjeu majeur. Un an après son élection, le premier ministre du

Québec Robert Bourassa annonce en grande pompe en 1971 « le projet du siècle ». Dans un climat de récession économique, et après avoir mal géré la crise d'octobre au cours de laquelle le premier ministre du Canada Pierre Trudeau avait imposé au Québec une loi martiale, le libéral Bourassa promet de créer 100 000 emplois grâce au projet du complexe hydroélectrique de la Baie James. Il déclare avec emphase : « *Il ne sera pas dit que nous vivrons pauvrement sur une terre aussi riche... La mise en valeur des richesses de la baie James dépasse en envergure tout autre projet dans l'histoire du Québec. La baie James est la clé de l'avenir du Québec* ». (Bourassa, 1985)

Des pionniers à la conquête de la nature

En 1992 un livre qui a obtenu le prix du Gouverneur Général du Québec parle de la baie James comme d'une frontière au sens américain du terme, évoquant le caractère quasi guerrier de la conquête de ce territoire : « *Et, de même que certaines nations ont forgé leur cohésion et leur identité collective dans le feu de la guerre, les descendants de la Nouvelle-France vaincue retrouveraient confiance en eux à travers ces grands travaux qui requéraient presque la même discipline qu'une campagne militaire.* » (Turgeon, 1992, p. 118)

L'ouvrage de Roger Lacasse intitulé « Baie James - l'extraordinaire aventure des derniers pionniers canadiens » se réfère aussi dès son titre au topoi de la conquête. Notons qu'il s'agit d'une version quasi officielle de la « conquête du nord », selon l'expression du premier ministre Bourassa, puisque son auteur avait été rédacteur en chef du journal de la Société d'énergie de la Baie James, filiale d'Hydro-Québec. L'introduction, intitulée « Pourquoi la baie James », au moyen d'une énumération souvent reprise dans les articles de presse, contribue par l'énormité des chiffres avancés à installer la figure du défi :

« *Rarement autant d'efforts ont été réunis sur une période aussi courte et dans des conditions aussi difficiles pour faire surgir du sol des ouvrages qui incarnent un défi lancé à l'imagination la plus débridée.*

Ces quelques chiffres le prouvent :

18 000 travailleurs à la pointe des travaux ;

545 229 tonnes de carburant ;

447 343 tonnes de ciment ;

127 500 tonnes d'explosifs ;

200 000 tonnes de nourriture ;

262 400 000 mètres cubes de déblai et de remblai déplacés ;

Coût total, incluant le RTBJ, 14,6 milliards de dollars.

En treize ans, le Moyen nord québécois a été conquis et ouvert à la civilisation. »

On ne peut être plus clair, une conquête qui civilise. Le Nord du Québec était encore dans les années 70 aux yeux des politiciens, comme le fut l'Ouest américain, un espace dont la colonisation était en cours, l'éternelle « frontière » qui génère des rêves de lutte grandiose et de régénérescence d'une nation à travers la conquête de nouveaux territoires conçus comme « vierges », des « wilderness ». Le concept de « frontier », inventé en 1893 par l'historien Frederick Jackson Turner, qui a pris la forme d'un mythe national aux Etats-Unis, se situe dans une vision de l'histoire axée sur la conquête, développant les valeurs spécifiquement américaines d'audace et de courage incarnées par les pionniers. C'est cette zone mouvante de contact entre la « civilisation » et le territoire « sauvage » peuplé par des sauvages qu'il s'agit de civiliser pour s'y établir à leur place.

Pendant la première période coloniale les compagnies de traite de fourrure, et en particulier la Compagnie anglaise de la baie d'Hudson, s'étaient emparées des richesses en castors, renards, ou martres piégées par les chasseurs autochtones. Malgré la hardiesse des « voyageurs » francophones, les anglo-saxons avaient finalement obtenu le monopole de ces échanges inégaux. La houille blanche pourrait-elle apporter une revanche?

« Ce Nord excentrique et désert, dont les fourrures avaient pesé leur poids d'or dans les coffres de la Nouvelle-France et de l'Angleterre, pouvait donc rapporter une nouvelle manne qui, cette fois, servirait à enrichir directement le Québec plutôt que des puissances coloniales. » (Turgeon, 1992, p. 117)

Outre le titre de l'ouvrage de Lacasse, sa première partie « Les Explorateurs » et le chapitre I intitulé « Profession : pionniers », le langage utilisé dans l'ensemble du livre vise à mettre en scène ce mythe en héroïsant ses acteurs, les pionniers. L'histoire de cette conquête sans cesse renouvelée est peuplée d'hommes qui se dépassent en accomplissant des exploits dangereux pour vaincre une nature hostile et dangereuse. C'est à ce prix que le pays sera conquis, grâce à l'abnégation de ces hommes à qui le récit héroïque donne de surcroît toute leur légitimité. Ce récit ne remplit-il pas en effet le même rôle de légitimation que celui des chasseurs ou tout simplement des mangeurs de viande qui, pour éviter la culpabilité liée à la mise à mort, évoquent leur abnégation, le danger auquel ils s'exposent, se mettent en scène comme ascètes allant à la chasse sans même prendre le temps de se nourrir (Dalla Bernadina, 1996 ; Digard, 1999)? Dans le cas des barrages de la baie James, l'Etat québécois et canadien se trouvait en conflit ouvert avec les Inuits et les Indiens Cris qui s'opposaient à la transformation de leur territoire opérée sans leur accord, et avec les environnementalistes. La mystique du héros qui se sacrifie au risque de sa vie pour le bien de tous, la modernisation, la maîtrise d'une nature dangereuse représentait, sinon une parfaite réponse à cette contestation, du moins une volonté de légitimation. En représentant ce nord qu'il faut vaincre comme un wilderness à peine

peuplé de quelques milliers d'Autochtones qui ne peuvent prétendre à développer un territoire si immense, comment ne pas saluer le courage de ceux qui se sacrifient ?

Voici comment l'auteur met en scène cette conquête en présentant ses héros : « *L'avion muni de skis se pose sur la neige. Puis il repart vers sa base, Matagami. Bergeron et ses hommes sont laissés seuls avec leurs bagages dans cinq pieds de neige. Il fait froid. Il n'y a pas une minute à perdre. La seule chose qui importe, c'est de monter une tente, et pour cela abattre et débrancher quelques arbres sur les berges du lac, sinon ils coucheront carrément à la belle étoile. Et les nuits sont encore terriblement froides en ce mois d'avril à la baie James.*

Pendant plusieurs années, les pionniers de la Baie James vont suivre le même rituel à leur arrivée dans différents endroits du Moyen Nord québécois. Souvent, par des froids de 30, 40 degrés sous zéro, il faudra d'abord faire du feu, puis couper du bois pour le plancher et la structure de la tente, s'installer pour survivre, quoi ! » (Lacasse, 1985, p. 21)

Quelques pages plus loin, il fait le bilan des souffrances endurées par ces « hardis explorateurs » :

« Le froid excessif, la chaleur parfois écrasante, l'humidité, les milliards de moustiques, les dures conditions de travail et de vie n'empêchent pas ces hardis explorateurs de découvrir les secrets de la Baie James.

Les explorateurs aiment la vie au grand air, la liberté, la camaraderie, l'argent aussi. Ils retirent beaucoup de satisfaction de leur travail. Ils ont l'impression d'œuvrer à quelque chose d'important...

La conclusion s'impose :

C'était vraiment l'époque des pionniers du Complexe La Grande » (Lacasse, p. 36)

Aujourd'hui les touristes peuvent même visiter la « reconstitution du camp d'exploration où a commencé l'épopée de la Baie-James », le site historique du parc Robert-A. Boyd, qui est devenu un véritable lieu de mémoire et de patrimonialisation au sens où Pierre Nora l'entend :

« Pour que la mémoire retienne l'impérissable apport de ces pionniers, ce village de tentes invite les visiteurs de la Baie James à revivre la vie quotidienne de ces héros anonymes qui ont ouvert la voie aux bâtisseurs d'eau ». (cf. sites consultés)

La dimension utilitariste: ne pas laisser les fleuves se jeter en pure perte dans la mer!

Il est surprenant de constater à quel point Staline, la banque mondiale, ou le premier ministre du Québec ont développé le même argument, de surcroît toujours exprimé dans des termes qui ne laissent aucun choix à celui qui pourrait contester cette option. C'est Staline qui s'exprime le premier de façon péremptoire :

« *L'eau qu'on laisse couler vers la mer est gâchée* » Joseph Staline, 1929 (Mc Cully, 1996, p. 237)

Il est paradoxal que, plus de cinquante ans plus tard, la Banque mondiale utilise la même rhétorique :

« *Il est difficile de concevoir un scénario dans lequel l'Inde pourrait se permettre de laisser les eaux d'une rivière comme le Narmada se jeter dans la mer en pure perte.* » (Banque Mondiale, 1987)

Enfin le premier ministre du Québec Bourassa, dans un livre qu'il a publié en anglais et en français « *L'énergie du Nord: la force du Québec* » à propos de la Baie James, reprend cette idée de gâchis, s'exprimant comme un ingénieur dont l'obsession lui fait voir des turbines quand il regarde des rivières :

« *Québec est une gigantesque usine hydroélectrique potentielle et chaque jour, des millions de kilowatt-heures potentiels coulent vers la mer. Quel gâchis!* » (Bourassa, 1983).

On peut imaginer que ces mots lui ont été soufflés par un membre d'Hydro-Québec. Pourtant, rien ne l'obligeait à écrire un livre de 185 pages qui se termine par une proposition encore plus démentielle, celle de détourner les eaux de la baie James vers les Etats-Unis! C'est le concept du « GRAND Canal ». Cette eau effectuerait un développement durable, puisqu'elle serait « recyclée »! Après avoir produit de l'électricité dans les fleuves, elle serait renvoyée par un canal vers les grands lacs et pourrait alors servir à l'irrigation au Canada et aux Etats-Unis. Le premier ministre prévient les critiques qui vont l'accuser de détourner par pur appétit du profit les ressources naturelles les plus élémentaires, l'eau, vers les Etats-Unis en y répondant d'avance :

« *Le plan n'envisage pas la diversion de la moindre eau canadienne. Seule l'eau qui a déjà rempli son rôle utile au Canada et serait autrement perdue dans la mer serait exportée.* » (Bourassa, op. cit., p. 148).

Il s'apprête à vendre aux Américains la mer pour qu'elle ne soit pas gâchée et argumente :

« *L'eau est un bien, comme n'importe quel autre, et peut être achetée et vendue* » (op. cit., p. 154)

Dans les années 80 où Bourassa, après avoir perdu le pouvoir au profit de l'indépendantiste René Lévesque qui inaugura des centrales qu'il avait mises en chantier, puis l'avoir regagné, le combat était rude. Les deux adversaires misaient sur l'hydro-électricité comme moteur de la nation. Seules des nuances les distinguaient : René Lévesque voulait gagner l'indépendance pour le Québec en harnachant ses fleuves, Bourassa le libéral voulait fonder un empire économique. Après avoir précisé que « les Québécois sont, au sens large, des Américains », son livre en effet, préfacé par James Schlesinger qui après avoir dirigé la CIA, était secrétaire de la Défense de 1973 à 1975, est un scénario quelque peu mégalomane où le Québec, grâce à ses ressources,

devient le partenaire privilégié d'un immense plan d'ingénierie à l'échelle de l'Amérique toute entière. La Baie James, qui produit de l'électricité à 1 700 km au nord de Montréal pour faire tourner les climatiseurs de New York, en est la phase I. La deuxième phase dont Bourassa se plaît à raconter par le menu les gigantesques investissements qu'elle nécessiterait, illustre le topoi de l'homme « maître et possesseur de la nature ». Les ingénieurs et l'argent peuvent tout faire, car la nature n'est qu'un immense réservoir de « ressources » qu'il faut exploiter à son profit.

La dimension religieuse

Dans la mythologie forgée par Hydro-Québec les barrages évoquent d'autres monuments moins profanes tels les pyramides, ou les cathédrales. On parle de « la plus grande centrale hydro-électrique souterraine du monde », creusée à 140 Mètres sous terre et baptisée centrale Robert Bourassa, comme « une véritable cathédrale sculptée dans le roc » (cf. site web).

La ferveur et les vertus sacrificielles qui animent les pionniers mis en scène dans les récits des grands travaux hydro-électriques sont du domaine du religieux :

« Bien sûr, les travaux des Québécois n'avaient rien de religieux, ils s'inspiraient des raisons prosaïques du développement économique, mais ils ont exprimé malgré tout une certaine foi, celle qui permet de déplacer les montagnes » (Turgeon 1992, p. 114)

La mythologie imaginée autour de l'évacuateur de crues hésite entre le profane et le sacré. On parle selon les sources de « l'escalier du diable » ou de « l'escalier du géant », toujours pour mettre en scène son gigantisme (dont chacune des dix marches équivaldrait à deux terrains de football!). Enfin c'est à la Grèce antique que Turgeon (op. cit.) emprunte ses héros lorsqu'il affirme que « de même que le titan Prométhée avait dérobé le feu aux dieux pour en faire cadeau aux hommes », les Québécois déroberaient leurs eaux aux territoires de la baie James.

Conclusion

À travers ce voyage sur les fleuves « harnachés » du grand nord, nous avons vu que l'argumentaire en faveur des grands barrages est un récit. De Staline à la fondation de la nation québécoise, il s'illustre dans le domaine du politique, dans celui du religieux avec ses cathédrales, ses géants et ses diables, pour évoquer enfin le mythe du pionnier pour qui la nature est un adversaire qu'il faut vaincre. Toutes ces représentations, sans oublier l'utilitarisme, portent peu sur l'efficacité énergétique ou l'impact environnemental de ces grands ouvrages, mais nous renvoient plutôt à l'imaginaire et la cosmologie de nos sociétés.

Bibliographie

- BOURASSA R., 1983. *Power from the North*, Scarborough, Ont., Prentice-Hall, 182 p.
- BOURASSA R., 1985. *L'énergie du nord: la force du Québec*, Montréal, Québec/Amérique, Dossiers et documents, 224 p.
- DALLA BERNADINA S., 1996. *L'utopie de la nature - chasseurs, écologistes et touristes*. Éditions Imago, Paris.
- DIGARD J.-P., 1999. *Les Français et leurs animaux*. Fayard, Paris.
- LACASSE R., 1985. *Baie James - l'extraordinaire aventure des derniers pionniers canadiens*, Presses de la Cité.
- MCCULLY P., 1996. *Silenced Rivers - the ecology and politics of large dams*. Zed Books.
- Rapport de la Commission mondiale des barrages, 2000. Barrages et développement: _Un nouveau cadre pour la prise de décisions - <http://www.dams.org>, consulté le 29/03/08.
- ROUÉ M. NAKASHIMA D, 1994. Pour qui préserver la biodiversité? À propos du complexe hydroélectrique La Grande et des Indiens Cris de la Baie James. In *JATBA* 36.
- ROUÉ M. 2003. ONG environnementalistes américaines et Indiens Cris - Une alliance contre nature pour sauvegarder la nature? In *Revue Internationale des Sciences Sociales RISS* 178, décembre.
- TURGEON P., 1992. *La Radissonie. Le pays de la baie James*. Libre Expression.

Sites consultés:

<http://www.hydroquebec.com/visitez/baie-james/bourassa.html> (29/03/08)

http://www.sshr.qc.ca/doc_pdf/hommage_aux_batisseurs.pdf, (29/03/08)